

INFORMATIONS AVANT UNE INFILTRATION ARTICULAIRE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement.

Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'intervention et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cette intervention pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cette intervention ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront posées sur votre état de santé et sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

Cette intervention sera réalisée sous contrôle radiologique, utilisant donc des rayons X. En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, des précautions concernant les femmes enceintes doivent être prises systématiquement. C'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

De quoi s'agit-il ?

Une infiltration articulaire consiste à injecter un ou plusieurs médicaments (anti-inflammatoire à base de cristaux de cortisone et/ou protecteur du cartilage et/ou anesthésique local), dans l'articulation qui est en cause dans vos douleurs, pour soulager ces douleurs.

Pourquoi faire cette infiltration dans le service de radiologie ?

Le geste sera effectué par radioguidage (télévision). Cette technique permet de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille, de suivre son trajet et de vérifier sa position dans l'articulation.

Le déroulement de l'examen

Pendant l'infiltration, suivez bien les recommandations du médecin et de la manipulatrice. Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications.

Vous êtes allongé sur une table de radiographie. La peau est d'abord désinfectée. La piqûre est un moment un peu désagréable de l'examen. L'aiguille est mise en place dans l'articulation sous contrôle radioscopique (télévision). Une faible quantité de produit de contraste iodé est injectée pour vérifier la bonne position de l'extrémité de l'aiguille, puis le médicament est injecté. Quelques images radiologiques seront prises pendant l'examen.

Quels sont les bénéfices et limites de l'infiltration ?

Cette infiltration peut diminuer votre douleur, mais le résultat n'est pas constant.

Quelles complications pourraient survenir pendant l'examen ?

Il est rarissime qu'un liquide iodé injecté dans une articulation déclenche des réactions allergiques. De plus, celles-ci sont le plus souvent sans conséquence.

Quelles complications pourraient survenir après l'examen ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Il est rarissime que le liquide iodé injecté dans une articulation déclenche des réactions allergiques. De plus, celles-ci sont le plus souvent sans conséquence.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Toutes les précautions nécessaires sont prises pour l'éviter.